

INTRODUCTION

Le Rapport 2008-2009, comme les quatre rapports bisannuels précédents, a comme objectif de stimuler une politique cohérente de lutte contre la pauvreté ; il s'adresse en particulier aux responsables politiques aux niveaux fédéral, régional et communautaire.

La spécificité de cette contribution au débat et à l'action politiques réside dans la manière dont elle est élaborée : le rapport rend compte d'une démarche de réflexion collective menée au sein de groupes thématiques, nommés 'groupes de concertation'. Divers acteurs concernés y expriment leur point de vue, dans la perspective de proposer des changements pensés à partir de l'expérience de personnes qui vivent dans la pauvreté. Celles-ci sont donc des partenaires indispensables du dialogue. L'exercice est difficile : passer de situations individuelles à une interrogation sur les mécanismes plus généraux en jeu pour aboutir enfin à des recommandations politiques. La rédaction du rapport bisannuel reste à chaque fois un défi.

Ce sont les acteurs de terrain qui ont déterminé avec le Service les thèmes à traiter. Ce choix, inscrit dans la programmation du Service, a été ensuite présenté à la Commission d'accompagnement de celui-ci.

Ce cinquième rapport bisannuel commence par un chapitre consacré à l'exercice des droits. En effet, si les inégalités de droits ne sont plus admises, force est de constater que la reconnaissance formelle d'un droit ne garantit en aucune manière sa mise en œuvre, d'autant moins que l'ayant droit potentiel vit dans des conditions socioéconomiques défavorables. Quelle valeur accorder à un droit qu'on ne peut effectivement exercer ? C'est à partir de trois lois récemment entrées en vigueur que la réflexion est menée et que des recommandations sont formulées.

Les chapitres deux et trois se penchent sur l'enseignement et l'emploi, deux leviers essentiels pour lutter contre la pauvreté.

Le groupe de concertation a choisi de s'intéresser à l'orientation scolaire à l'entrée du secondaire et lors du passage du premier au deuxième degré, deux moments charnières dans le parcours des élèves. L'orientation, tout comme le retard scolaire auquel elle est intrinsèquement liée, est fortement déterminée par l'origine sociale des élèves. Comment en faire un outil qui contribuerait à diminuer les inégalités scolaires ?

Tout comme les précédents rapports bisannuels, celui-ci met l'accent sur la qualité de l'emploi. Le troisième chapitre pose la question de savoir dans quelle mesure les critères d'emploi convenable utilisés dans la réglementation relative au chômage constituent une protection contre l'emploi précaire. Il s'intéresse également au contexte dans lequel cette législation est appliquée, c'est-à-dire à l'activation. Il débouche par conséquent sur des recommandations en vue d'améliorer ces critères mais aussi sur des propositions qui concernent la politique globale du marché de l'emploi.

Le chapitre quatre traite à la fois de la problématique de l'énergie et de l'eau. Le gaz, l'électricité et l'eau sont des biens de base, des biens de première nécessité dans notre société, sans lesquels il n'est pas possible de mener une vie conforme à la dignité humaine. Tous n'y ont cependant pas accès. Quels sont les obstacles rencontrés ? Comment y remédier ? Telles sont les questions abordées dans cette partie du rapport.

Le chapitre cinq est d'une autre nature : il ne rend pas compte des réflexions menées par un groupe de concertation mais des résultats d'une recherche réalisée dans le cadre du programme Agora de la Politique scientifique, à la demande du Service. La question de l'existence ou non d'une relation entre pauvreté et intervention de l'aide à la jeunesse n'avait reçu jusqu'ici que des réponses empiriques. La recherche dont les résultats sont présentés objective ce lien.

Un sixième chapitre paraîtra fin mars 2010. A la demande du secrétaire d'Etat à la Lutte contre la pauvreté, le Service a organisé une concertation sur les problématiques rencontrées par les personnes vivant sans abri, dans un logement précaire ou inadéquat. Ayant débuté plus tard, il n'a pas été possible de la terminer pour la fin de l'année.

Ce rapport est le fruit d'une mobilisation de nombreuses organisations, d'échanges très riches dont un écrit ne pourra jamais rendre compte de manière tout à fait satisfaisante. L'attente de le voir devenir une véritable source d'inspiration pour les responsables politiques qu'ils soient membres d'un Gouvernement ou parlementaires, est forte, comme l'a été l'investissement de tous ceux qui ont participé aux groupes de concertation. L'attente est forte aussi vis-à-vis des organes consultatifs compétents pour les matières traitées dans le Rapport qui seront invités à donner un avis sur ce dernier, conformément à ce que prévoit l'accord de coopération relatif à la continuité de la politique en matière de pauvreté. Le Rapport 2008-2009 paraît à un moment particulièrement opportun, à la veille de l'année européenne de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale et à l'avant-veille de la présidence belge du Conseil de l'Union européenne, des occasions uniques pour renouveler les engagements politiques en vue de donner un élan décisif à l'élimination de la pauvreté.

N.B. Les informations contenues dans ce rapport sont à jour au 30 octobre 2009.